

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

COMMUNE de **LUTTER**

Séance du 19 juillet 2018

Sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry DOLL.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil présents et ouvre la séance à 20 h 15.

PRESENTS :

LES ADJOINTS : Daniel GIMPEL 1er adjoint, Jean-Luc DOPPLER 2ème adjoint,

LES CONSEILLERS : Didier GUYOT, Corinne MERIGNAC,

: et Dominique SPIESS.

ABSENTS EXCUSES : : Marie-Christine FERRANDIER, Jean-Pierre MEYER, Stéphane KUBLER, Mathieu OTT et Christelle PAPIRER.

ABSENTS NON EXCUSES : Néant

Conformément aux dispositions du droit local Alsace-Moselle, M. Bernard DOPPLER, secrétaire de mairie, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Chaufferie bois déchiquetés : délibération pour l'offre de prêt relais ;
2. Communications et divers.

POINT 1*15-07/2018

Chaufferie bois déchiquetés : Acceptation d'une offre de prêt relais

Après plusieurs contacts bancaires restées infructueuses, Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la seule offre favorable relative à un prêt relais de 400 000 € sur 36 mois, pour financer un projet de chaufferie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** des membres présents et représentés :

1. D'autoriser le Maire à réaliser auprès de la caisse d'épargne Grand Est Europe, selon l'offre du 16 juillet 2018, un prêt relais d'un montant de 400 000€ pour une période de 36 mois, à remboursements trimestriels, à taux fixe de 0.95% avec commissions et frais de 400 € ;
2. De s'engager, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement les contributions nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt relais ;
3. D'autoriser le maire à signer le contrat et à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

Commune de LUTTER – P.V. du C.M. du 19 juillet 2018